

FICHE D'IDENTIFICATION

Intitulé du Certificat d'Etudes Complémentaires

L'après cancer :

Les enjeux, les contraintes et les remèdes

Coordinateur du CEC

- Nom et Prénom : Pr Leila Ben Fatma
- E-mail: leila.benfatmasassi@gmail.com
leila.benfatmasassi@rns.tn

Objectif du CEC :

Acquérir des compétences permettant d'offrir, aux patients en rémission d'un cancer, une meilleure qualité de guérison et un retour à la vie normale.

Objectifs spécifiques :

- **Acquérir les connaissances nécessaires concernant les séquelles physiques, psychologiques et socio-professionnelles chez les malades en rémission, après traitement de cancer**
- **Savoir apporter de l'aide et accompagner les malades pour le retour à la vie normale après traitement de cancer**
- **Mettre en œuvre les soins de support nécessaires pour rétablir et préserver la qualité de vie d'un malade en rémission après traitement de cancer**

Public cible

- Résidents, médecins spécialistes impliqués dans le suivi des patients en rémission d'un cancer : en particulier en carcinologie médicale, radiothérapie, chirurgie carcinologique, médecine de travail, psychiatrie, médecine de famille....
- Médecins généralistes, médecins de famille

Capacité d'accueil

15 apprenants par promotion
(Une promotion chaque année)

Descriptif de l'enseignement

Démarrage du CEC : année universitaire 2022-2023.

Durée d'études : une année d'études clôturée par un examen théorique et un mémoire de fin d'études

Volume horaire : 100 heures dispensées en 70 heures pour la formation théorique présentielle et 30 heures pour la formation pratique et l'élaboration et la présentation du mémoire de fin d'études

Thèmes enseignés :

- Séquelles tardives des traitements anti cancer
- Douleurs séquellaires
- Réadaptation et activité physique après cancer
- Accompagnement psychologique après cancer
- Alimentation après cancer
- Fertilité et la sexualité
- Retour au travail

Assiduité :

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 2 absences. Dépassé ce seuil, la validation

du CEC en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant (n'ayant pas le droit de passer ni la session principale ni de rattrapage), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 4 absences

Journées d'enseignement :

Les rencontres se feront sous forme de modules d'une journée ou une journée et demi (vendredi ± samedi matin, en moyenne une fois par mois) selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

Modalités de l'évaluation :

Session principale

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

En cas d'obtention d'une note inférieure à 10/20 lors de la session principale, les apprenants doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage.

Session de rattrapage

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage notée sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement. Tout apprenant obtenant une note de 10/20 sera déclaré admis à l'épreuve théorique

L'apprenant ayant validé l'examen théorique sera autorisé à soutenir son de mémoire de fin d'études.

Soutenance de mémoire de fin d'études :

L'apprenant a le choix entre présenter une étude pratique ou une revue de la littérature. Les sujets de mémoire doivent être inspirés des différentes thématiques enseignées lors du CEC. Le travail est présenté et discuté en plénière avec les différents membres de jurys désignés par la faculté qui à la fin de la soutenance décident d'accepter, de demander des corrections ou de rejeter le travail présenté.